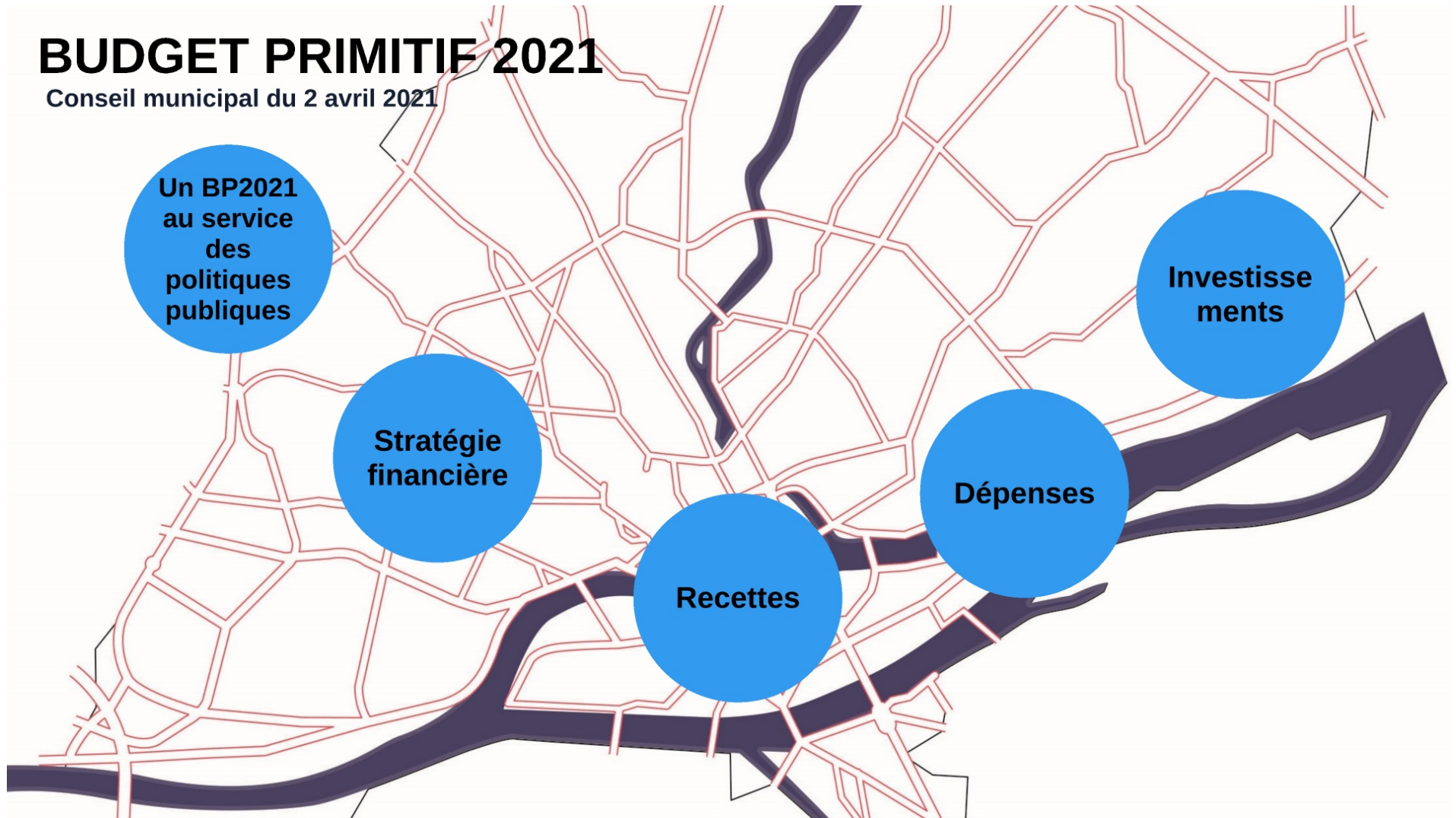


BUDGET PRIMITIF 2021

Conseil municipal du 2 avril 2021



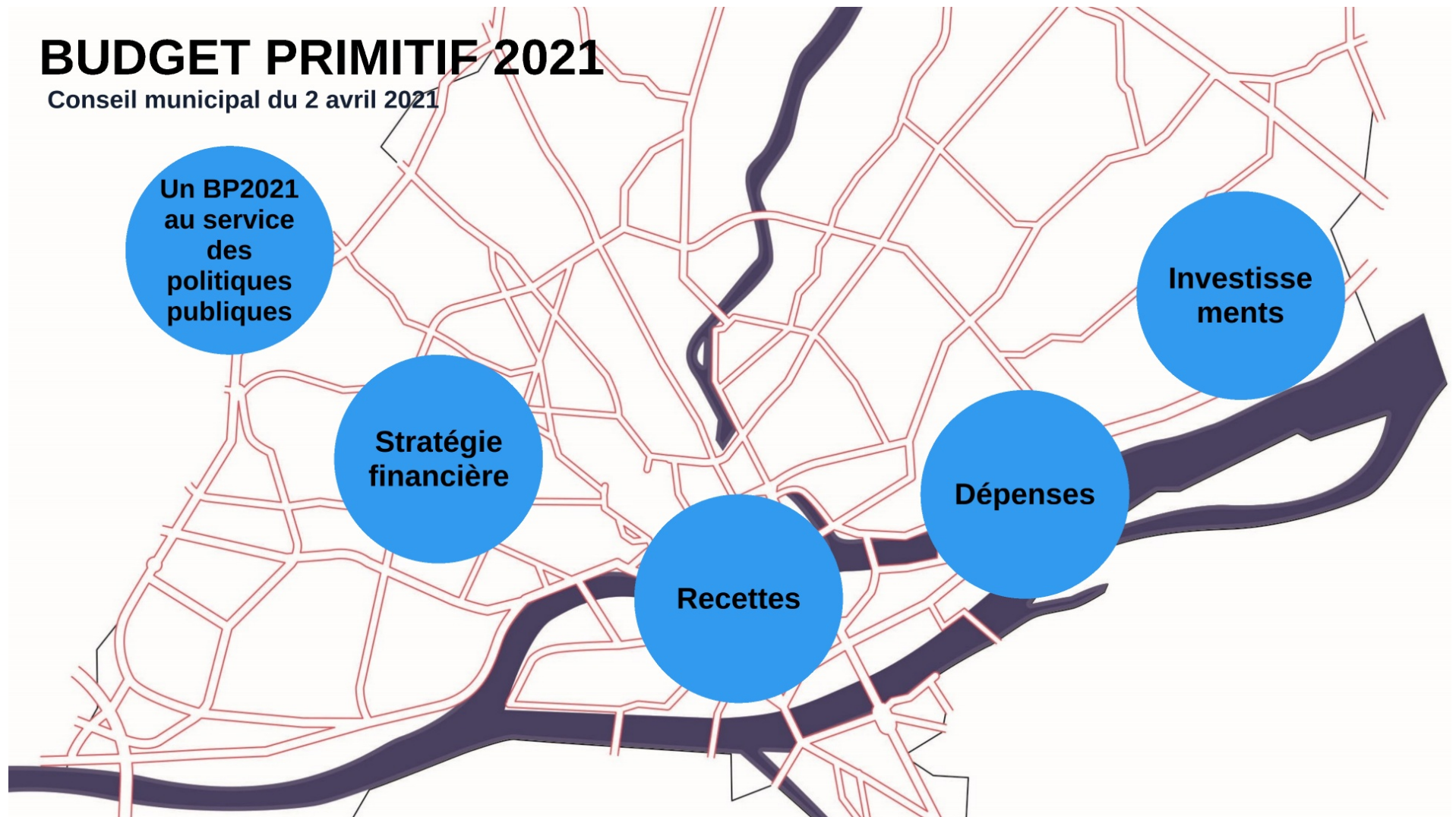
Un Budget 2021 au service des politiques publiques

Le budget 2021 traduit financièrement les choix politiques c'est donc un budget :

- de transition avant l'adoption de la stratégie financière et de la PPI
- de gestion de crise sanitaire et sociale
- comportant les premières inflexions du mandat

BUDGET PRIMITIF 2021

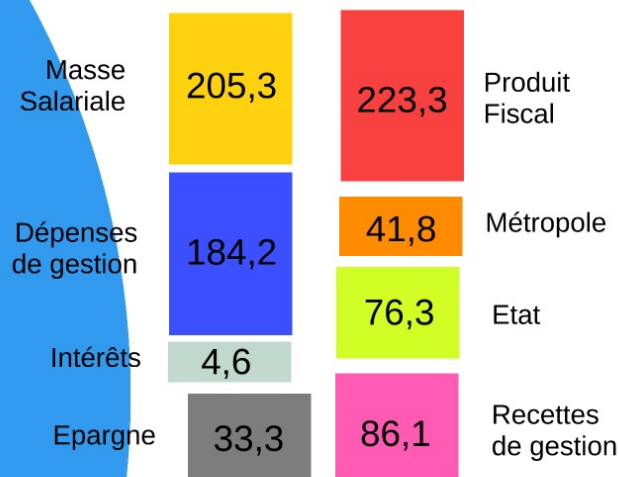
Conseil municipal du 2 avril 2021



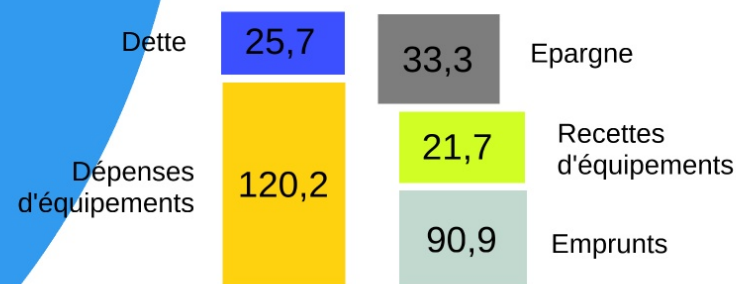
Budget 2021 : 540 M€

- Préserve une épargne brute de 7,8 % (en baisse de 7,2 M€) malgré l'impact de la crise sanitaire sur nos équilibres financiers
- Permet un montant d'investissement sans précédent (120,2 M€) qui soutient le tissu économique
- Recours de manière raisonnée à l'emprunt

Fonctionnement : 394,1 M€

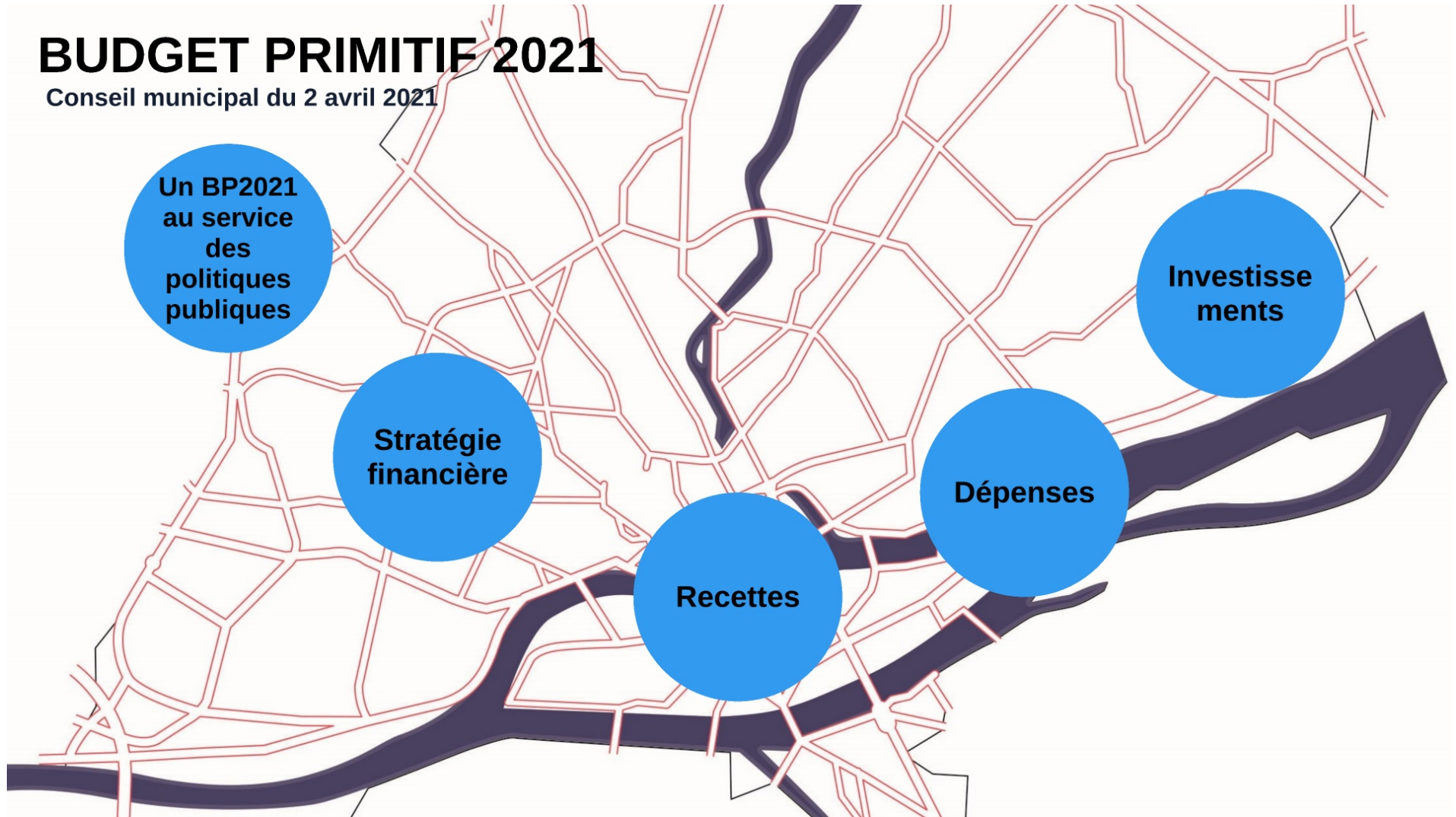


Investissement : 145,9 M€



BUDGET PRIMITIF 2021

Conseil municipal du 2 avril 2021



Les recettes de fonctionnement : 427,5 M€

En progression de 0,6 % après retraitement de la recette exceptionnelle d'assurance et des impacts de la crise sanitaire

Des taux de fiscalité stables pour la 11ème année consécutive.

L'évolution des dotations et des recettes fiscales fortement impactée par la réforme de la TH

Un dynamisme sur les droits de mutation qui ne compense pas les pertes liées à la crise sanitaire sur nos recettes tarifaires.

**Impôts
Locaux :
223,3 M€**

**Dotations :
118,1 M€**

**Autres
recettes :
86,1 M€**

Produit fiscal : 223,3 M€ en hausse de 2,2 %

Cette prévision est marquée par la réforme de la Taxe d'Habitation, le produit fiscal de la Ville est constitué à 98 % de taxe foncière.

Elle comprend une actualisation des valeurs locatives de 0,2 % pour les locaux d'habitation et 0,9% pour les locaux professionnels

Ainsi qu'une variation physique des bases liée à la vitalité de notre territoire de 1,1 %

**Taux
inchangés**

	produit fiscal 2020	produit fiscal 2021 prévisionnel	% évolution
Taxe d'habitation (seulement résidences secondaires en 2021)	104 477 741	3 860 095	-96,3%
Surtaxe majoration sur les résidences secondaires	780 999	700 000	-10,4%
Taxe foncière sur le bâti	112 527 214	218 324 315	94,0%
Taxe foncière sur le non bâti	419 336	420 174	0,2%
TOTAL	218 205 290	223 304 584	2,3%

Taux d'imposition

Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 24,04%

Taux de taxe foncière sur le bâti : 42,51%

Taux de taxe foncière non bâti : 62,48%

Dotations : 118,1 M€

Dotations et compensations de l'Etat : 76,3 M€
en baisse 3,2% du fait de la réforme de la
fiscalité locale

Malgré une DGF en hausse de près de 800 k€
à 66,2 M€ (+1,2%)

Dotations de Nantes métropole : 41,8 M€

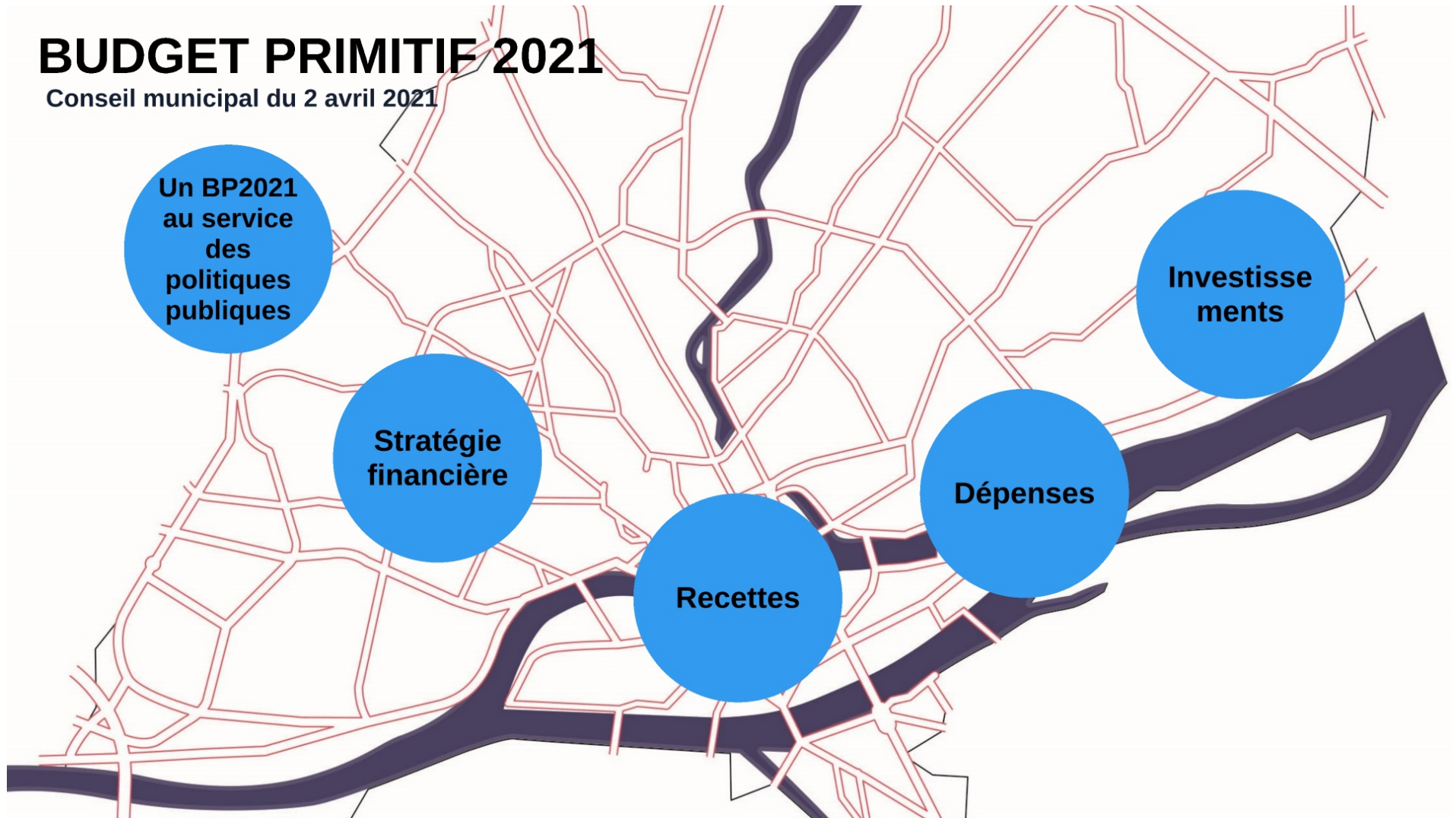
- Dotation de Solidarité Communautaire : 14,3 M€
- Attribution de compensation : 27,1 M€
- Remboursement des frais financiers de la dette transférée : 51 K€
- Autres participations : 294 k€

Autres recettes : 86,1 M€

- Recettes tarifaires : 29,3 M€ (-2,3 M€, -7,3 %)
- Autres impôts et taxes : 28,2 M€ (+1 M€, +3,7 %) dont 22 M€ de droits de mutation
- Diverses participations : 17,8 M€ (-1,2 M€, -6,2 %) Dont 15,1 M€ de la CAF en forte baisse de 5 % du fait de la crise sanitaire
- Autres recettes : 10,7 M€ (+3,7 M€) En forte augmentation du fait de l'inscription d'une recette exceptionnelle d'assurance

BUDGET PRIMITIF 2021

Conseil municipal du 2 avril 2021



Dépenses de fonctionnement : 394,1 M€

En 2021, les dépenses de fonctionnement évolueront de 2,8%

Retraitées des mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire, elles évoluent de 2,61 %

Dépenses de Personnel
205,3 M€

Dépenses de gestion
184,2 M€

Dont subventions
72,5 M€

Frais financiers
4,6 M€

Dépenses de personnel : 205,3 M€

Une évolution de 3,38 % :

- effet GVT : +0,5 %,
- tranche 2021 PPCR : +0,3 %
- mise en place de la prime précarité : +0,2 %,
- des créations de postes et évolutions organisationnelles ont été nécessaires pour répondre aux besoins des nantais qui représentent environ 2%

Ce total comprend 44,6 M€ au titre du remboursement à Nantes Métropole des frais de personnel mutualisé.

Dépenses de gestion : 184,2 M€

Les services délégués et grands contrats : 32,6 M€ (+0,5 M€)

Les charges liées à la structure patrimoniale : 17,7 M€ (-1,8M€)

Les moyens des services publics : 21,5 M€ (+2,3 M€)

Les charges de production des services publics : 30,2 M€ (+0,5 M€)

Subventions : 72,5 M€

soit 40 % des dépenses de gestion

- Subvention d'équilibre au CCAS : 25,9 M€ (+8,4 %)
- Subventions au secteur associatif : 39,1 M€ (+5,9 %)
- Autres subventions : 7,4 M€ (+3,5 %)

Contributions obligatoires : 7 M€ (+4,5 %)

- essentiellement les OGEC : 5,7 M€ (+5,6%)

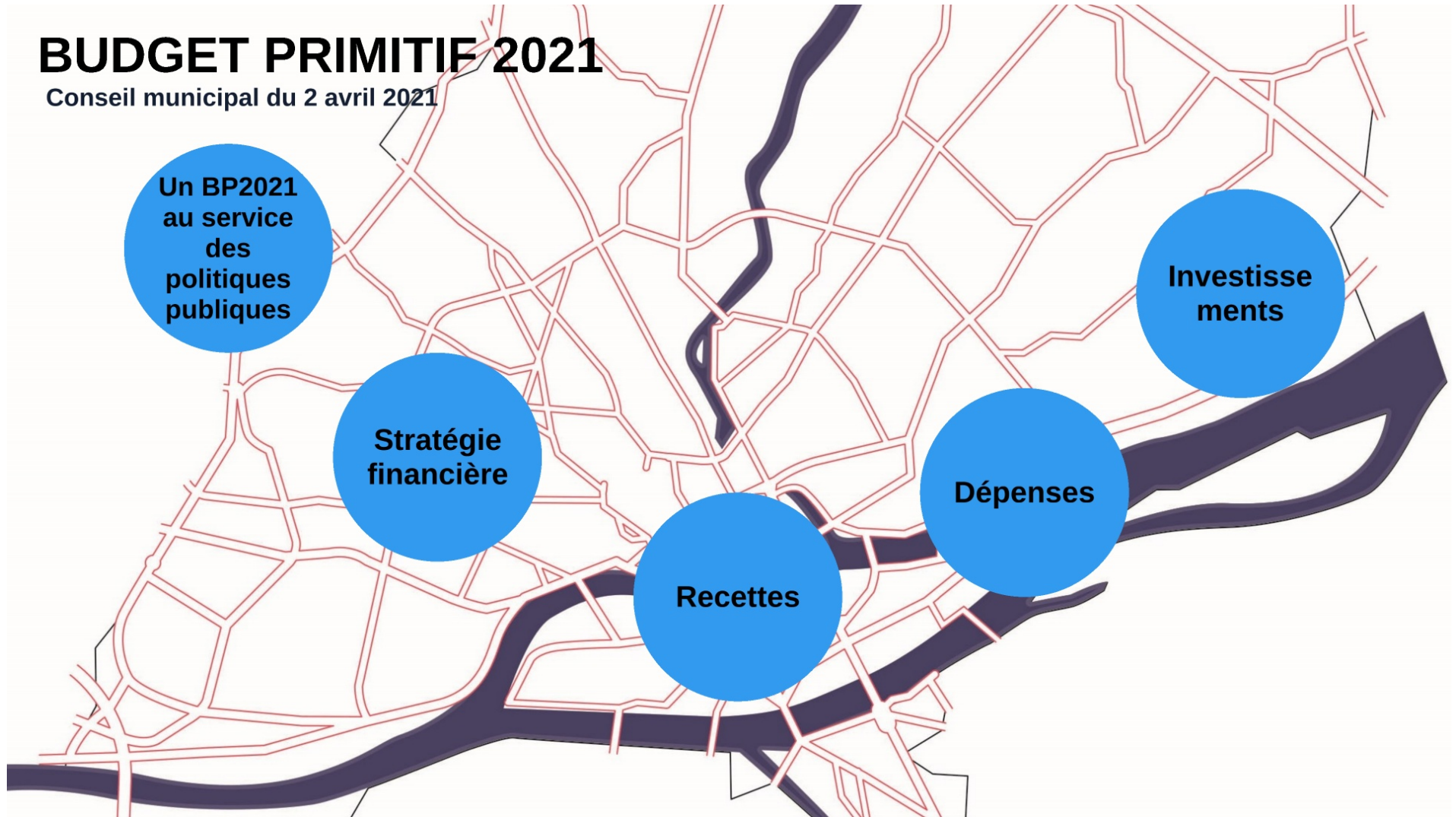
Frais financiers : 4,6 M€

Des frais financiers optimisés grâce :

- à une dette sécurisée qui affiche un taux moyen très bas au 01/01/2021 : **1,03 %**
- à une gestion active de la dette en cohérence avec le contexte de taux restant historiquement bas

BUDGET PRIMITIF 2021

Conseil municipal du 2 avril 2021



Budget d'investissement : 145,9 M€

- remboursement de dette : 25,7 M€

- dépenses d'équipement : 120,2 M€

119,8 M€
au service
des
politiques
publiques

dont
20,6 M€
pour
l'entretien
durable

Recettes
21,7 M€

Emprunt
nouveaux
90,9 M€

119,8 M€ pour les politiques publiques

Parmi les projets financés en 2021 on trouvera :

- 53,7 M€ pour l'éducation et le schéma directeur des écoles
- 9,4 M€ pour les sports
- 4,5 M€ pour le secteur culturel
- 4,2 M€ pour le patrimoine
- 3,4 M€ pour la vie associative
- 4,5 M€ aux espaces verts

La Transition énergétique et l'entretien durable du patrimoine

Plus de 20,6 M€ consacré à l'entretien de notre patrimoine pour :

- assurer la pérennité des bâtiments
- favoriser les économies d'énergie
- installer de nouvelles toitures photovoltaïques pour porter le total à 12
- améliorer l'accessibilité des bâtiments

Recettes d'équipement : 21,7 M€

- Fonds de compensation de la TVA : 10 M€
- Produit des cessions foncières : 0,6 M€
- Autres recettes d'équipement (subventions attendues des principaux partenaires) : 10,2 M€
- Remboursement des emprunts NM : 0,24 M€

Financement de l'investissement

Mode de financement prévisionnel des investissements en 2021

Mode de financement prévisionnel des investissements en 2021	Part de la ressource en M€	Part de la ressource en %
Autofinancement (1)	7,8	6,5 %
Recettes d'investissement	21,5	17,9 %
Emprunts	90,9	75,6 %
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	120,2	100,0 %

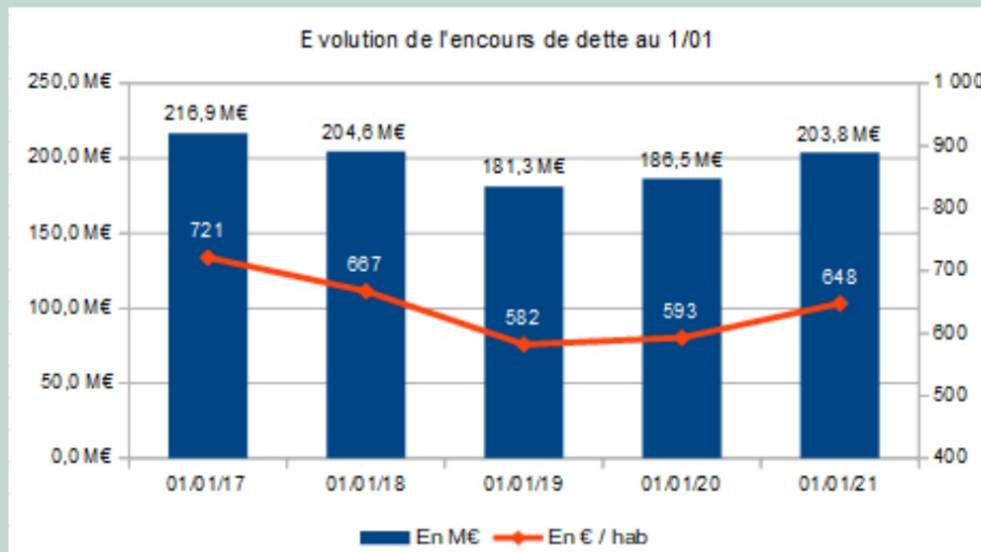
(1) la notion d'autofinancement est égale à l'épargne brute - remboursement du capital de la dette + remboursement du capital de la dette par NM + recours à l'excédent

La Ville finance près du quart de ses investissements par ses ressources propres d'investissement.

L'inscription de 90,9 M€ d'emprunts nouveaux couvre 75,6 % du besoin de financement

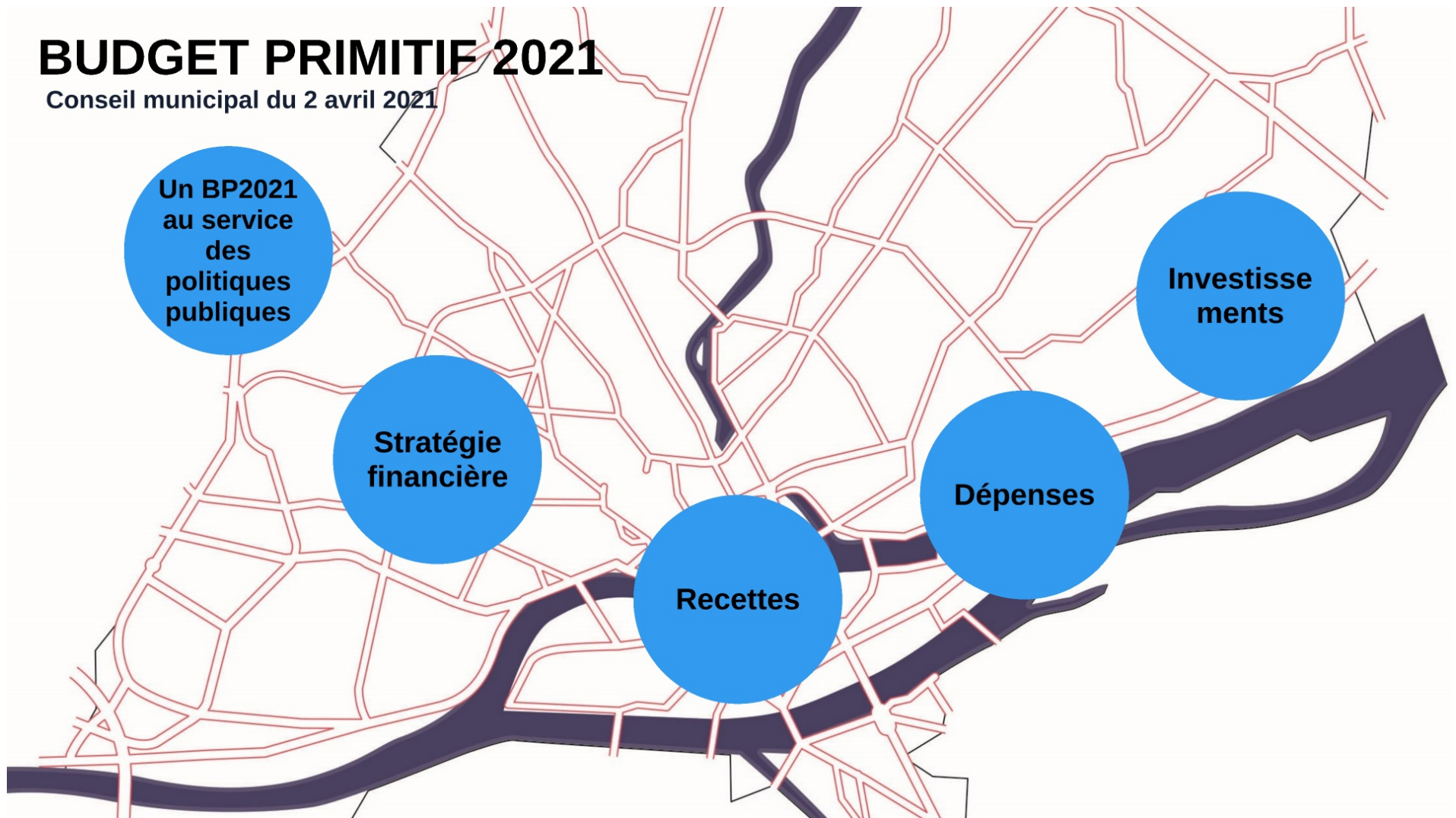
Encours de la dette au 1er janvier 2021 : 203,8 M€

La dette par habitant au 1/01/2021 est de 648€, soit un montant largement inférieur à la moyenne des villes de + 100 000 habitants (1093 €/hab)



BUDGET PRIMITIF 2021

Conseil municipal du 2 avril 2021



BUDGET PRIMITIF 2021

Conseil municipal du 2 avril 2021

